

• (1450)

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, lorsque cette affaire du cénotaphe d'Avonmore a été portée à mon attention, j'ai communiqué avec le bureau de poste, et l'on m'a dit qu'on projetait, si ce n'était pas déjà fait—et je crois que ce l'est peut-être—de donner à la petite ville d'Avonmore le cénotaphe et le terrain environnant, de telle sorte qu'il demeure longtemps un monument aux anciens combattants du Canada, à jamais sous la garde de la localité d'Avonmore.

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des postes. D'abord, je le félicite pour ce qu'il a fait pour Avonmore.

Des voix: Bravo!

M. Pickard: Je lui rappelle en outre que la Société canadienne des postes s'en prend au tissu même du Canada rural. Elle a enlevé le mot «Canada» de Postes Canada. Les drapeaux et les symboles ont été supprimés d'une centaine de localités de tout le pays par suite de la fermeture de leurs bureaux de poste. À Avonmore, il y a eu l'affaire du cénotaphe, qui va se répéter une centaine de fois avec toutes ces fermetures.

Le ministre va-t-il revenir sur sa décision de détruire des symboles et de fermer des bureaux de poste et veiller à préserver la dignité des régions rurales du Canada?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, non seulement ce jour marque-t-il l'anniversaire du Jour J, mais c'est la première fois en 20 ans que je reçois des félicitations de l'autre côté de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Monsieur le Président, par suite des mesures qu'a prises le gouvernement antérieur, dont le député de Papineau—Saint-Michel était alors ministre, en vue de faire de Postes Canada une société d'État, de telle sorte qu'elle puisse fonctionner à l'abri de toute ingérence politique, elle est devenue la société des postes la plus efficace au monde.

Compte tenu de ses réalisations incroyables dont tous les Canadiens devraient franchement s'ennorgueillir, je ne vais pas aller critiquer la direction de la société et lui conseiller de faire ceci ou cela. Les instances du député ont été entendues et notées et je suis persuadé qu'avec

Questions orales

un peu de bonne volonté, on va reconnaître que nous pouvons tous être fiers de Postes Canada, qui est une réalisation incroyable de ses propres employés.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national et porte sur un sujet qui a été soulevé vendredi dernier à la Chambre. Il s'agit des inquiétudes éprouvées par l'industrie canadienne de l'imprimerie parce que la règle selon laquelle les documents imprimés aux États-Unis doivent porter clairement une mention qui l'indique n'est pas appliquée par les douanes canadiennes de la même manière que la règle inverse l'est par les douanes américaines, ce qui désavantage l'industrie canadienne de l'imprimerie.

Ce problème a été soulevé par les représentants de cette industrie lorsqu'ils étaient à Ottawa il y a environ une semaine. Vendredi dernier, le gouvernement s'est engagé à étudier la question pour voir ce qu'on pouvait faire pour y remédier. Je demande au ministre du Revenu national ce que le gouvernement va faire et s'il va prendre des mesures pour faire appliquer cette règle.

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député sait sans doute que nous n'avons pu rencontrer les représentants de l'industrie de l'imprimerie que la semaine dernière. À la suite de cette rencontre, j'ai demandé à mon personnel de revoir tous les aspects du problème qui a été soulevé à la réunion. On n'a pas rédigé la version définitive du rapport. Quand ce sera fait et qu'il me sera remis pour que je l'étudie, je me ferai un plaisir de renseigner mon collègue.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, le ministre du Revenu national pourrait au moins, à mon avis, indiquer clairement que le gouvernement a l'intention d'appliquer ses propres règles, ce qui fait partie du problème. Je me demande si le ministre pourrait au moins nous donner cette assurance.

Quand il le fera, pourrait-il aussi nous assurer, parce que j'ai entendu des rumeurs affirmant le contraire, que le gouvernement, en particulier le ministère du Revenu national lui-même, ne fait pas imprimer de l'autre côté de la frontière, entre autres, des renseignements concernant la TPS qui rentrent ensuite au Canada pour être distribués? Pourrait-il nous assurer que son ministère ne fait pas des achats de l'autre côté de la frontière?